

Assurance-chômage--Loi

Deux importants changements ont été apportés dans les principes inhérents à la loi initiale. Il y a eu la protection des pêcheurs autonomes et l'introduction de prestations supplémentaires qui devaient devenir plus tard des prestations saisonnières.

Pendant les années 60 et les années 70, la loi a continué à changer pour s'adapter à l'évolution socio-économique. Et voici que, tout près du XXI^e siècle et après cinq décennies du régime d'assurance-chômage tel que nous le connaissons, le gouvernement propose d'apporter des changements radicaux à notre programme social. Certains changements ont été apportés après une période d'inflation et de chômage relativement graves au début des années 80, problème qu'aggravaient des disparités régionales accrues.

Les chômeurs apprennent maintenant qu'ils sont obligés de contribuer à l'allègement du déficit fédéral. Combien les pauvres du Canada doivent-ils payer pour financer un programme de réduction du déficit? Dans le cadre du programme d'assurance-chômage actuel, les employeurs et les employés contribuent à la caisse tout en sachant que l'argent leur reviendra sous forme de prestations s'ils sont au chômage, malades ou dans l'attente d'un enfant. Aux termes de la nouvelle loi, ils n'ont aucune garantie que l'argent versé à la caisse leur reviendra.

Il est fort probable qu'un travailleur dans une région économiquement faible versera des cotisations pendant une certaine période et qu'il ne pourrait ensuite obtenir de prestations si le nombre de ses semaines d'emploi ne coïncide pas avec le chiffre magique figurant sur les graphiques et les tableaux du gouvernement.

Hier, la ministre a déclaré qu'il était absurde de s'imaginer que les travailleurs allaient se retrouver à la charge des régimes provinciaux d'aide sociale. Je voudrais bien savoir ce que ces travailleurs feront si ce n'est pas le cas.

La ministre a fait grand état du plan du gouvernement visant à donner une nouvelle formation à ces travailleurs. Pour quel emploi? Un poste qui les attendrait à l'autre bout du pays? A mon avis, le gouvernement invoque le prétexte de l'adaptation des travailleurs pour financer son plan de réduction du déficit aux dépens des chômeurs canadiens. Je ne puis appuyer cette mesure législative, car il ne s'agit pas d'adaptation. Ce n'est qu'une coupe sombre pratiquée par le gouvernement. Comment ces Canadiens s'arrangeront-ils pour payer leur loyer et acheter leur nourriture?

Le gouvernement n'a fait que parler de déficit et de réduction de déficit. Même le premier ministre (M. Mulroney) a promis d'équilibrer le budget dans moins de trois ans. Avant les élections de 1984, le premier ministre a dit qu'il n'y aurait pas de réduction radicale du déficit avant que les taux d'intérêt et de chômage ne baissent.

Peu après, le gouvernement a déposé son exposé sur le renouveau économique. Ce document nous donnait une idée des difficultés économiques à venir. Toutefois, l'engagement de réduire le déficit n'a pas tenu très longtemps. Ce n'était plus une priorité politique, peut-être à cause de la prospérité de l'économie du centre du Canada en 1987. Peut-être aussi parce que le gouvernement était tombé en désaveur. Néanmoins, le plan initial de réduire le déficit a été mis au rancart et nous voyons aujourd'hui l'un des résultats de cette négligence.

Je suis des provinces atlantiques. Je rage de voir le gouvernement s'en prendre à ma région, l'une des régions les plus pauvres du Canada. Le Canada atlantique est pauvre, d'accord, mais il fait quand même partie du Canada.

Le gouvernement se prépare à donner un dur coup à l'économie d'une partie de l'île-du-Prince-Édouard avec la fermeture de la BFC Summerside. Qu'advient-il des employés civils qui perdront leur emploi et de tous ceux dont l'emploi dépend indirectement de la base, par exemple dans les stations-service, les magasins de vêtements ou les quincailleries?

Le gouvernement déclare que ces employés recevront une nouvelle formation et seront mis sur la voie du succès. A mon avis, cette voie mène dans un cul-de-sac et sera bientôt encombrée de sans-emploi.

L'économie du Canada atlantique a été mise à mal. Nos paiements de transfert ont été réduits. Nos EDER n'ont pas encore été reconduites. Nous devons subir les conséquences de la réduction des subventions à VIA Rail. Nous n'avons plus le contrôle de nos droits de pêche. Et je ne donne que quelques exemples.

Il est inévitable qu'en raison des mesures d'austérité du gouvernement, les Canadiens des provinces atlantiques auront plus que jamais besoin de l'assurance-chômage pour survivre. Cependant, même devant une telle perspective, ce programme d'aide subit lui aussi les coupes.

Depuis maintenant plus de quatre ans, les Canadiens, surtout ceux du Canada atlantique, se font promettre des emplois. Ils entendent dire que le taux de chômage diminue et que des emplois sont créés. A l'île-du-Prince-Édouard, le taux de chômage n'a pas diminué. C'est la seule province du Canada où le taux de chômage aug-